

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00580**

**PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT - ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DU TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - SUBVENTION 2023**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOQCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231115-D20230058010

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,  
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,  
M. Gérard TARDY

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023**

### **PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT - ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DU TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - SUBVENTION 2023**

#### **Contexte**

Le programme de soutien à l'entrepreneuriat de Saint-Etienne Métropole poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la création de nouvelles entreprises sur le territoire,
- Pérenniser les entreprises déjà créées pour faciliter leur maintien en activité,
- Etudier et analyser les impacts à long terme de cette politique sur le terrain.

Pour répondre à ces objectifs, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur des partenaires qui permettent d'actionner des leviers importants :

- Informer le public des différents dispositifs présents sur le territoire au service de la création d'entreprise via des événements et des manifestations liés aux thématiques de l'entrepreneuriat,
- Privilégier la qualité de l'accompagnement en misant sur une approche qualitative plutôt que quantitative (amélioration des systèmes de détection et d'évaluation, stabilisation du nombre de projets accompagnés),
- Réaliser des études qualitatives et quantitatives des effets des actions terrain pour mesurer la dynamique entrepreneuriale sur le territoire et son évolution dans le temps de façon à apporter les actions correctrices.

L'atteinte de ces objectifs passe par le soutien aux structures à même de pouvoir exploiter une expertise reconnue en entrepreneuriat mais également un ensemble d'acteurs mobilisables pour servir des objectifs connexes. Parmi elles, la Chambre de Commerce et d'Industrie dispose d'une expérience historique dans l'accompagnement à la création d'entreprise et d'un ensemble de partenaires qu'elle peut mobiliser pour les actions terrain et les études thématiques.

#### **Eléments de bilan pour l'action CCI en 2022**

##### **Volet 1 : accompagnement des porteurs de projet en pépinières**

- Participation aux comités d'engagement tenus en 2022
- 18 pépins suivis individuellement
- 150h d'accompagnement individuel

##### **Volet 2 : Forum de l'entrepreneuriat**

- Jeudi 17 novembre 2022 de 9h00 à 17h00 Locaux CCI St Etienne
- Plus de 400 participants
- 60 partenaires de l'écosystème entrepreneurial stéphanois rassemblés
- 539 rdv experts pré-qualifiés effectués

- 30 conférences et meet-up organisés
- Conférence de clôture en partenariat avec SEM / URSCOP « Réussir sa cession/reprise d'entreprise »

### **Volet 3 : Etude suivi création d'entreprises – avec Epures**

- Axe 1 (une approche globale de mise en avant des principales dynamiques de création d'entreprise) : finalisé à 100%
- Axe 2 (une approche spécifique sur la création d'entreprise dans les pépinières du territoire) : en cours
- Axe 3 (une approche spécifique sur trois filières : le manufacturing, la santé et le numérique) : en cours
- Axe 4 (une approche comparative des dynamiques de création d'entreprise au sein de Roannais Agglomération et de la métropole de Lyon) : en cours

### **Propositions au titre des partenaires d'animation des pépinières**

Au titre de ce partenariat pour 2023, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 46 000 € à la Chambre de Commerce d'Industrie.

Cette subvention est répartie sur les actions suivantes :

- Volet 1 : 25 000 € au titre de l'accompagnement des porteurs de projet dans les pépinières (réalisation de diagnostic de projets entrepreneuriaux, participation aux comités d'engagement des pépinières régulièrement organisés par Saint-Etienne Métropole, réalisation d'un suivi individuel de 30 entreprises hébergées au sein des pépinières de Saint Etienne Métropole),
- Volet 2 : 10 000 € au titre du rassemblement de l'écosystème entrepreneurial stéphanois sur une journée au travers du Forum de l'entrepreneuriat,
- Volet 3 : 11 000 € au titre de l'étude de suivi sur les créations d'entreprises (avec EPURES).

### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement d'une subvention de 46 000 € à la CCI ;**
- **approuve la convention de partenariat correspondante et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à la signer et toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- **la dépense sera imputée sur le budget INUM SUFLI, Chapitre 65 section Fonctionnement.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait  
La secrétaire de Séance,

  
Siham LABICH  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,

  
Sylvie FAYOLLE